[Imputation budgétaire] [Donnée 2] Donnée 3 [Donnée 4]



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de [...]

Arrêté n° [...]

portant prolongation d'activité au titre de l'article L. 556-5 du code général de la fonction publique

Le [La] ministre [...],

Vu le code des pensions civiles et militaires de retraite ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre V du livre V de la partie législative ;

Vu le décret n° [...] en date du [...] ; (*STATUT PARTICULIER DU CORPS AUQUEL APPARTIENT L'INTÉRESSÉ(E)*)

Vu le certificat médical concernant l'intéressé[e];

Vu la demande de l'intéressé[e] et considérant que l'agent[e] n'a pas atteint le nombre de trimestres nécessaires pour obtenir une pension à taux plein ;

Vu l'arrêté n° [...] en date du [...] portant recul de la limite d'âge à titre personnel ;

Vu l'avis favorable de l'autorité hiérarchique,

Arrêt[e]:

Article 1er [M. / Mme] [Nom] [Prénom], [Grade/GEF], [Echelon], affecté[e] au sein de : [affectation

administrative] - [affectation opérationnelle], est autorisé[e] à prolonger son activité à

compter du [...] jusqu'au [...] inclus.

Article 2 : Cette période sera prise en compte pour la constitution et la liquidation du droit à pension.

Article 3 : L'intéressé[e] dispose d'un délai de deux mois, dans les conditions fixées aux articles R.

421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, à compter de la notification de la présente décision pour la contester devant la juridiction administrative territorialement

compétente.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique

"Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 [Le directeur [La directrice] des ressources humaines du ministère de [...] est chargé[e] de

l'exécution du présent arrêté.]

Fait le (...)

Pour le [la] ministre et par délégation :

Pour le directeur [la directrice] des ressources humaines et par délégation :

[Fonction], [Prénom + NOM]